

Ponton de la Halte nautique : point sur la situation

Dans la nuit du 11 au 12 février 2026, la tempête Nils, suivie quelques jours plus tard par la tempête Pedro, a provoqué des dégâts sur le ponton de la halte nautique, dont la Communauté de communes de Blaye (CCB) est propriétaire.

Des désordres structurels constatés

Dès le 12 février au matin, sur sollicitation de l'Office de Tourisme intercommunal, Gestionnaire de l'Équipement, et de la CCB, l'entreprise EVIAA Marine, qui assure la maintenance de l'équipement, est intervenue sur site afin d'effectuer une première inspection et sécuriser les installations. En raison de conditions météorologiques encore difficiles, seuls les dégâts les plus visibles et les éléments non immergés ont pu être observés dans un premier temps.

Les premières observations, ont permis d'identifier plusieurs désordres structurels importants. Parmi les principaux dommages constatés figuraient l'affaissement d'un ponton, la rupture des liaisons entre les pontons ou la disparition d'éléments.

Le 13 février, une équipe d'intervention de l'entreprise EVIAA Marine est revenue afin de sécuriser la halte et de mener des investigations plus poussées et précises, en présence de représentants de la CCB. Elles ont permis de confirmer les constats visuels de la veille.

Le plus grave, une voie d'eau significative, expliquant l'affaissement du ponton central a également été détectée dans l'un des caissons du ponton. Afin de garantir sa flottabilité et d'éviter toute aggravation de la situation, un dispositif de pompage a été de suite mis en place pour éviter que le ponton sombre, ce qui aurait aussi entraîné la disparition de la passerelle.

Parmi les autres dégâts les plus notables :

- la disparition des éléments de liaison entre les 3 pontons et ceux de liaison inter-ponton ne garantit plus la stabilité de l'équipement et aggrave la situation
- des dégâts importants sur la passerelle fixe et disparition d'une passerelle inter-ponton
- des dégâts importants sur le front d'accostage côté berge
- des dégâts importants au niveau des rollers du collier de guidage amont

Une fermeture nécessaire pour garantir la sécurité

Au regard des dégâts constatés et des risques identifiés pour les usagers, la décision a été prise immédiatement de fermer la halte nautique, jusqu'à nouvel ordre. Les premiers constats ont mis en évidence que l'intégrité de l'équipement était menacée et que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies pour maintenir son ouverture au public.

Le ponton central aurait pu sombrer une deuxième fois **le 18 février** lorsque la pompe s'est mise en défaut. Une seconde pompe a été installée pour qu'elle prenne le relais en cas de nouvel arrêt.

CONTACTS PRESSE

Océane Mazeau

Directrice de la communication

06 69 21 62 53 – o.mazeau@ccb-blaye.com**Lucie Vigouroux**

Chargée de communication

07 52 67 19 68 – l.vigouroux@ccb-blaye.comwww.ccb-blaye.com

Le 23 février, les élus du bureau communautaire ont validé à l'unanimité l'engagement d'importantes sommes pour procéder à la réparation de l'équipement. En lien avec l'entreprise EVIAA, les services communautaires ont pu engager **dès le 24 février** les opérations préalables en vue de la mise hors d'eau du ponton central, le plus endommagé.

Après inspection poussée, les pontons aval et amont pourront être réparés sans être mis hors d'eau.

Une phase d'expertise avant les réparations

Afin d'évaluer précisément l'ampleur des dégâts, une inspection plus approfondie a pu être réalisée avec la mise hors d'eau du ponton central. Cette opération, qui s'est déroulée le **jeudi 5 mars 2026** a permis à l'entreprise d'examiner les parties immergées de l'équipement et de vérifier l'état des caissons et des pontons.

Après un nettoyage des éléments sortis, l'entreprise a pu constater qu'il n'y avait pas d'autres dégâts importants en plus de ceux déjà observés.

Les réparations seront faites sur site, sans qu'il soit nécessaire de le transporter à l'atelier, situé à Saint André de Cubzac. L'atelier de chaudronnerie va se déplacer au pied de la citadelle. Certaines pièces pourront être réparées ou recréer par l'entreprise, d'autres ont été commandées auprès de fournisseurs spécialisés.

Il sera procédé le **10 mars** à une mesure de l'épaisseur des tôles pour détecter d'éventuelles faiblesses à ce niveau-là.

Enfin, avant la remise à l'eau, il sera réalisé un test d'étanchéité à l'air des caissons du ponton central.

Une mobilisation pour une remise en service dans les meilleurs délais

La Communauté de communes et l'ensemble des partenaires techniques sont pleinement mobilisés **depuis le 12 février** afin de permettre la remise en service de la halte nautique dans les meilleures conditions possibles et dans les meilleurs délais, tout en garantissant la sécurité des usagers et de limiter au maximum l'impact sur le début de saison touristique.

La durée des travaux ne devrait pas excéder 6 semaines. Une remise en service est espérée pour mi-avril.

CONTACTS PRESSE

Océane Mazeau
Directrice de la communication
06 69 21 62 53 – o.mazeau@ccb-blaye.com

Lucie Vigouroux
Chargée de communication
07 52 67 19 68 – l.vigouroux@ccb-blaye.com



www.ccb-blaye.com